LA DÉCLARATION D'INTENTION PRÉCÉDANT LA CHARTE D'ÉTHIQUE SIGNÉE PAR LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION

Cap sur une école d'excellence

La ministre de l'Education nationale semble réussir là où ses prédécesseurs ont lamentablement échoué : convaincre les partenaires sociaux du secteur, fort nombreux, de l'impératif de mettre le cap sur un vaste chantier, celui d'une école de qualité, voire d'excellence.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Pour ce faire, Nouria Benghebrit n'a pas trop perdu de temps à son intronisation à la tête du secteur en mai 2014 en déblayant le terrain dans un secteur où la «culture de l'impunité» a pris racine et qui a rarement connu de stabilité, en proie, qu'il était, à des perturbations récurrentes.

La ministre s'est, dès le départ, distinguée en se dotant d'une feuille de route toute visible avec des objectifs bien clairs qui lui ont valu bien d'invectives et d'attaques tout aussi acerbes que gratuites car infondées.

Un gros effort qui s'est matérialisé, avant-hier dimanche, par la réunion ayant regroupé l'ensemble des syndicats du secteur autour de la ministre au cours de laquelle des dispositions socioprofessionnelles, dont notamment la régularisation de la situation des personnels du secteur, près de 60 000 bénéficiaires, ont été entérinées.

Ce qui a fait dire à Benghebrit que ce conclave est «une nouvelle ère dans la vie du secteur». Ce fut ensuite, hier lundi, une autre étape importante franchie, «historique» même de l'aveu de la ministre et de nombre d'acteurs syndicaux, la signature par le ministère de l'Education nationale et les syndicats du secteur d'une déclaration d'intention qui précédera au paraphe de la Charte d'éthique et de stabilité, prévue le 15 novembre prochain.

Car d'ici là, même si 6 syndicats sont prêts à signer cette charte, comme nous le révélera l'inspecteur général au ministère pour qui ce jour «nouveau» était un «tournant», saluant la «pugnacité et l'abnégation» de la ministre à aller au bout de son projet, celui d'une école de «qualité et d'excellence» en réussissant le pari d'avoir l'adhésion de tous les partenaires sociaux, les autres entités syndicales ont sollicité un peu de temps pour permettre à leurs instances délibérantes de mieux se concerter. Et d'ici là, elles auront enrichi la mouture, dans le sillage de la «démarche consensuelle dans les finalités et les moyens» de ladite charte d'éthique.

Une démarche qui se donne comme objectif, pouvons-nous lire dans ladite déclaration commune des syndicats avant sa signature, «l'adhésion libre et consciente, rationnelle et raisonnée de tous les acteurs de l'école algérienne» à l'effet, d'une part, de sortir le secteur éducatif algérien de l'instabilité chronique qui l'a marqué ces dernières années et de créer des convergences dynamiques donnant lieu à l'émergence d'une famille éducative consciente des enjeux sociétaux actuels, d'autre part. Et de mettre le doigt sur le projet qui tient à cœur tant la ministre ; soit «l'ambition de développer une école de qualité, voire d'excellence» qui est, soit dit en passant, une «aspiration légitime de notre société».

Une ambition que partagent tous les partenaires sociaux du secteur ou presque, même si, comme le fera remarquer le secrétaire général du Snapest, le paraphe de cette charte est loin de constituer une quelconque «reddition», louant, au passage, le mérite de Benghebrit, la «seule ministre à avoir une visibilité et des objectifs clairs».

Ceci avant que Boualem Amour, le tout premier, n'estime que cette charte était un des vœux de son organisation, le Satef, le tout premier syndicat autonome du secteur, promettant «d'accompagner» la ministre dans son œuvre de mettre sur pied une «école républicaine et du peuple».

M. K.

Photo : New Press

Cérémonie de signature de la déclaration d'intention entre Benghebrit et les syndicats.

ABDELOUAHAB NOURI À CONSTANTINE

Satisfecit et contrastes

«Nous réalisons des CET que nous transformons en décharges sauvages à cause de la mauvaise gestion». Le constat implacable du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement Abdelouahab Nouri désavoue formellement les cadres de son secteur au niveau local et dresse un tableau peu reluisant de la chose environnementale au niveau national.

A partir de Constantine où il était en visite de travail hier, Abdelouahab Nouri a exhorté les élus locaux d'assumer leur part de responsabilités en matière de préservation et de protection de l'environnement et d'être à la hauteur de l'effort financier colossal consenti par l'Etat à ce chapitre. Un registre qui a vraisemblablement incommodé le ministre lors de ce déplacement dans la capitale de l'Est aux itinéraires escarpés et fait de spectacles désolants en termes de propreté et d'assainissement des chemins de parcours qui l'ont mené aux différentes escales, entretenues pour la circonstance. Embarrassantes, ses multiples remarques à l'adresse de la première responsable de l'environnement dans la wilaya de Constantine lors des visites de chantiers tels l'aménagement de la zone Bardo par la réalisation d'un parc urbain, ou encore la station de transformation gravitaire avec une aire de reprise à Aïn Smara, contrastent cependant avec le satisfecit qu'il manifestera lors d'un point de presse tenu au siège de la wilaya. C'est, d'ailleurs, à partir de ce dernier centre d'enfouissement technique non opérationnel encore que le ministre lancera «nous réalisons des CET que nous transformons en décharges sauvages», désignant la mauvaise gestion des responsables au niveau local d'autant plus qu'au niveau de ce centre, des équipements importants sont inutilisés alors que le CET de la daïra de Zighoud-Youcef souffre d'un manque flagrant de paquetages et est presque à l'arrêt pour divers problèmes. Le ministre qui ordonnera le transfert des équipements vers ce dernier CET, éludera par contre la question des retards considérables enregistrés dans les livraisons des différents projets à l'instar du parc urbain de Bardo.

Abdelouahab Nouri ordonnera, par ailleurs, un diagnostic précis s'agissant des infiltrations d'eaux usées qui affectent les travaux de calibrage et d'aménagement des oueds Boumerzoug et Rhumel estimant inacceptable que des travaux d'une telle envergure soient entachés d'anomalies pareilles et annoncera la réalisation de trois stations d'épuration des eaux usées (STEP) justement pour endiguer ce risque. Et à propos de risques, le ministre rappellera les dernières inondations de la nouvelle ville Ali-Mendjeli marquées, selon lui, par une «prompte» réaction des pouvoirs publics et l'affectation d'une enveloppe de 60 milliards de centimes pour traiter le problème d'évacuation des eaux pluviales.

Il n'en demeure pas moins pour le ministre que le recensement de tous les points noirs au niveau de la wilaya et à travers tout le pays est plus que nécessaire afin de prévenir de telles catastrophes et que la responsabilité, dans l'entretien et la préservation des réseaux d'évacuation, incombe également aux citoyens engagés. Pour son point de presse, Abdelouahab Nouri excellera dans la langue de bois et louanges à l'endroit de l'action de l'Etat. Une coutume.

K. G.

Photo : Samir Sid

Abdelouahab Nouri, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.

AIR ALGÉRIE

Nouvelle tarification pour le rapatriement des dépouilles mortelles vers l'Algérie

La compagnie nationale Air Algérie a procédé à l'application d'une nouvelle tarification pour le transport des dépouilles mortelles des ressortissants algériens vers l'Algérie, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué.

Cette nouvelle mesure tarifaire, établie sur la base de forfait et non de pesée, «consiste à proposer une taxation simplifiée et unifiée qui sera applicable, dans un premier temps, au départ du réseau France qui représente à lui seul 95% du volume global de ce type de transport vers l'Algérie», explique la compagnie aérienne nationale.

Ainsi, la tarification appliquée est de 490 euros pour adulte et de 150 euros pour enfant sur le parcours Paris-Metz-Lille-Algérie, de 430 euros pour adulte et de 130 euros pour Lyon-Algérie, et de 375 euros pour adulte et de 110 euros pour enfant pour le parcours Marseille-Toulouse-Nice-Bordeaux-Algérie. En outre, la compagnie aérienne a introduit des taux de réduction au profit des accompagnateurs des dépouilles, qui peuvent atteindre 50% au lieu de 33%, et ce, en fonction de la classe de réservation disponible, a ajouté le communiqué.

Air Algérie «a engagé cette nouvelle démarche pour répondre aux attentes de la communauté algérienne en France et renforcer son image de compagnie citoyenne et solidaire», note son communiqué.

APS